

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011 DE LA FFSc

28 OCTOBRE 2011 – AIX-LES-BAINS

Accueil à partir de 16h45. Émargements.

Début des travaux à 17h20, après rappel, par le Président de la FFSc, des modalités de fonctionnement de l'Assemblée Générale.

125 présents ou représentés (115 présents effectifs)

Sauf mention particulière, les documents présentés à l'Assemblée Générale sont rassemblés dans le diaporama (powerpoint) annexé au présent CR.

Ordre du jour et pièces jointes annexés.

1^{ère} partie : rapport moral, sportif et d'activités 2010-2011

Introduction et rapport moral (Daniel Fort)

Le Président indique deux permutations dans l'ordre du jour : le bilan financier de Promolettres précèdera celui de la FFSc et les questions diverses de fin d'Assemblée Générale viendront avant la proclamation des résultats de l'élection du nouveau Bureau Directeur et la présentation de l'équipe élue.

Puis, comme les années précédentes, il procède à la lecture d'un discours introductif au rapport moral.

Discours d'introduction annexé.

Daniel Fort présente ensuite quelques chiffres-clés du rapport moral (cf. le powerpoint)

- augmentation du nombre de licenciés
- augmentation du nombre de clubs civils et scolaires

Rapport sportif (Daniel Fort)

Présentation des résultats des compétitions (cf. le powerpoint) :

- principales compétitions de la saison écoulée
- principaux titres et récompenses
- rappel sur les derniers Championnats du Monde à Montreux

Rapport d'activités

Interventions des Président(e)s des Directions Nationales et des Commissions.

Directions Nationales :

DNSJS (Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires)

Intervention de la Présidente, Marie-Claude Derosne (en appui sur le powerpoint présenté à l'écran).

Présentation des éléments budgétaires.

Rappel sur les derniers Championnats du Monde, notamment avec présentation des résultats des jeunes français.

DNSC (Direction Nationale du Scrabble Classique)

Intervention du Président, Jean-François Himber (en appui sur le powerpoint présenté à l'écran).

Rappel sur la saison écoulée, avec notamment l'exceptionnel parcours de Ch. Coustillas : Champion de France et Champion du Monde

Félicitations et remerciements à J.F. Ramel, nouveau Champion du Monde, pour son implication en faveur du Classique et du développement de l'outil informatique de cette discipline.

Point sur le prochain Championnat de France.

Information sur le retour du Classique à Cannes 2012.

Souhait de voir une finale régionale dans chaque Comité.

Annonce et présentation de la formule combinée Classique/Duplicate validée lors du dernier CA fédéral.

Commissions :

CRAO (Commission Règlement, Arbitrage et Organisation)

Le rapport de la commission ayant été diffusé en annexe de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, Daniel Fort ne fait pas de commentaire sur le powerpoint qui en reprend le contenu.

DACC (Développement et Animation des Clubs et Comités)

Intervention de la Présidente, Marie-Claude Cornut (en appui sur le powerpoint présenté à l'écran).

Nommée en novembre 2010, elle fait le bilan de l'action menée par la commission, sur 9 mois.

Résultat du challenge S7 : 252 participants, dont 24 scolaires.

Point sur la Fête du Scrabble 2011 (en particulier sous l'angle de l'intérêt suscité dans les médias).

Point sur la promotion du Scrabble dans les médias : pour que ceux-ci parlent du Scrabble, il faut que les clubs se mobilisent et fassent remonter à la fédération les communiqués et autres interventions.

Présentation de projets en cours : Téléthon, création d'un challenge S6, etc.

CCTHC (Commission Classements, Tournois et Haute Compétition)

En l'absence de Michel Bulvestre, excusé, Daniel Fort présente le rapport de la commission CCTHC (en appui sur le powerpoint présenté à l'écran)

Rappel sur le nouveau classement international (points positifs / points négatifs)

Évocation d'une étude en cours au niveau de la Commission Classements et Tournois de la FISF pour éliminer le(s) plus mauvais résultat(s) de la saison dans les pourcentages finaux.

Au niveau français, synthèse des évolutions réglementaires votées par le CA de la FFSc.

Francophonie et Relations internationales

Intervention du Président, Hervé Bohbot (en appui sur le powerpoint présenté à l'écran) : contacts de la FFSc au niveau international (WESPA, FISE), soutien aux joueurs qualifiés pour des CdM en langue étrangère (anglais, espagnol) et à la création du Festival d'Algérie.

DAAJ (Développement Associatif et Aspects Juridiques)

Intervention du Président, Hervé Bohbot (en appui sur le powerpoint présenté à l'écran) : réalisation d'un organigramme fonctionnel des structures de la FFSc, travail de mise à jour du Règlement Intérieur présenté au CA du 1^{er} octobre mais dont les conclusions ont été reportées à une séance ultérieure.

Fin des présentations à 18h45.

Daniel Fort indique que, après décompte de la liste d'émargement, 115 membres sont présents pour 125 voix représentées. Le nombre maximal de voix étant de 129, le quorum est très largement atteint et l'AG pourra s'exprimer valablement sur les points présentés.

Daniel Fort demande s'il y a des questions dans le public sur ce qui a été présenté depuis le début de l'AG.

Aucune question n'est posée par le public. Avant de soumettre le rapport au vote, Daniel Fort demande aux membres de l'AG s'ils désirent voter à main levée ou à bulletin secret (rappel : si 10% au moins des membres le demandent, le vote s'effectue à bulletin secret).

Il n'y a pas de demande de vote à bulletin secret dans la salle. Le vote se fait donc à main levée.

Intervention de Laurent Odier, Président du Comité National d'Éthique, qui contrôle le bon déroulement de la procédure et décompte les votes. Présentation des 4 scrutateurs, membres du CNE.

Résultats (validés par les membres du CNE) :

Contre : 9 voix

Pour : 99 voix

Abstentions : 17 voix

Le rapport est majoritairement approuvé par l'Assemblée Générale.

Le Président remercie les membres de l'AG pour leur très large approbation du rapport moral, sportif et d'activités 2010-2011.

2^{ème} partie : rapports financiers 2010-2011 (Promolettres et FFSc)

Dans le dossier distribué sur place aux membres de l'Assemblée Générale, est annexée une copie de la lettre de mission concernant l'enquête diligentée par le Président de la FFSc sur le déficit financier 2010-2011 de la FFSc.

Interventions de Thierry Bayle (Trésorier de la FFSc) et Jacques Libert (Gérant de Promolettres).

Jacques Libert intervient, en premier lieu, en appui sur le powerpoint présenté à l'écran qui reprend les éléments du document diffusé en annexe de l'ordre du jour de l'AG.

Il indique une baisse de volume de vente de Scrabblorama de l'ordre de 8,4% mais souligne un bon résultat, du fait de l'augmentation du prix de l'abonnement. Il estime néanmoins que la baisse du nombre d'abonnés va se poursuivre sur le prochain exercice.

En ce qui concerne 2011-2012, une forte hausse du bénéfice devrait être enregistrée du fait de la sortie de l'ODS6 et de ses produits dérivés. Ce bilan bénéficiaire estimé à 153,2 k€ devrait permettre de faire face aux 3 années suivantes, traditionnellement moins fastes.

Jacques Libert rappelle que pour le budget qu'il présente, il s'agit de chiffres qui devront être validés et/ou modifiés par le prochain Bureau Directeur.

À l'issue de cette présentation, un temps de questions / réponses s'instaure avec les membres de l'AG.

Jean-Pierre Géreau (ancien Gérant de Promolettres) / Jacques Libert :

Jean-Pierre Géreau indique qu'il faudrait présenter le résultat sur 4 ans et demande son point de vue à Jacques Libert. Ce dernier répond que Promolettres est à peu près à l'équilibre sur 4 ans. Jean-Pierre Géreau estime, lui, que Promolettres a enregistré un bénéfice de 145 000 euros sur ces 4 dernières années. Au-delà de ces points de vue divergents, Jacques Libert considère que Promolettres est au service de la FFSc et n'a pas à engranger des bénéfices. L'objectif de l'équilibre sur une période de 4 ans lui paraît correct. Il rappelle par ailleurs que la FFSc participe au subventionnement de Promolettres.

Gérard Thuillot (Président du Comité Ile-de-France Nord, membre du Bureau Directeur) :

Sur la relation juridique entre Promolettres et la FFSc, il y a de l'opacité : les augmentations de salaires, les rémunérations de certaines personnes extérieures, etc.

Jacques Libert : il y a une zone relativement mal définie dans la relation entre les salariés de la FFSc et ceux de Promolettres. Mais il estime que cela n'est pas intéressant à détailler, car cela n'apporte rien au fonctionnement des structures.

Daniel Fort : le Président fait remarquer que les 58,3 k€ d'apport de la FFSc au financement de Promolettres (subvention d'équilibre de 30 k€ et règlement, à hauteur de 28,3 k€, des abonnements de 3 mois à Scrabblorama offerts aux nouveaux licenciés) sont loin de constituer le solde des apports financiers de la FFSc à Promolettres, qui lui est bien supérieur. La FFSc est un très bon client de sa filiale et c'est tout à l'avantage de Promolettres.

Jacques Libert : attention, la FFSc achète au tarif normal; c'est donc un client comme un autre. Une démarche pour avoir une vraie image de l'ensemble serait de faire des comptes consolidés. Pour l'instant ce n'est pas possible car nous n'avons pas les éléments pour le faire.

Hervé Bohbot : il y a des produits qui ne sont pas vendus au « juste » prix. Il cite l'exemple du « Scrabble pour les nuls » vendu à la FFSc au prix de 22 € pour les CdM de Montpellier alors que l'exemplaire ne coûtait qu'environ 14 €.

Jacques Lachkar (président de la FFSc nouvellement élu, ancien directeur de Promolettres) : la FFSc achète à Promolettres des produits dont, de toute façon, elle a besoin. Donc, autant que cela revienne à Promolettres qui appartient à la FFSc.

Hervé Bohbot : qui va faire la mise en page de Scrabblorama, maintenant que la participation « bénévole » de Jacques Lachkar se termine ?

Jacques Libert : peut-être se fera-t-elle sous forme d'une prestation extérieure, ceci n'est pas encore tranché.

Les questions relatives à Promolettres étant épuisées, la parole est donnée à Thierry Bayle, pour la FFSc, à 19h30.

Thierry Bayle commente les documents joints à l'ordre du jour, repris dans le powerpoint présenté à l'écran.

Suite à cette présentation, vient le temps de questions / réponses avec la salle.

André Péron (Comité des Flandres) s'estime satisfait que le travail fait par les salariés ait été mentionné dans le rapport d'activités. En revanche, il se déclare opposé à ce que des fautes soient rejetées sur les salariés en ce qui concerne la gestion financière de la FFSc. Pour lui, ce sont les responsabilités du Président et le Trésorier de la FFSc qui sont à mettre en cause dans le déficit de l'exercice 2010-2011.

Gérard Van Cayzeele (Comité des Flandres) se déclare gêné par le fait qu'il n'y a pas eu de prévision en cours de saison. C'est anormal. Tout gestionnaire doit faire des bilans intermédiaires pour savoir où il va. Il demande son avis sur ce point à Jacques Libert.

Jacques Libert : les moyens salariés ne permettent pas de faire une comptabilité régulière. Il faudrait réajuster le budget prévisionnel au moins tous les 4 mois. Il existe ici une voie d'amélioration et c'est vrai qu'il y a un effort à faire.

Hervé Bohbot : l'équipe issue du Bureau Directeur, candidate à l'élection fédérale, a rédigé son programme en juillet 2011 sans avoir eu d'informations concernant le déficit financier de la FFSc. Par ailleurs, le trésorier n'avait pas les éléments pour le détecter. Qui était au plus près des comptes ?... Les salariés en charge et responsabilité du secteur.

Simon Gruchot (Comité Provence) : où en est la prévision financière 2011-2012 ?

Daniel Fort : le Bureau Directeur actuel ne l'a pas faite, puisqu'il a été convenu avec Jacques Lachkar que ce serait l'équipe nouvellement élue qui préparerait le budget prévisionnel 2011-2012 et le présenterait au CA du 7 janvier 2012.

Jacques Lachkar : il est étonnant que la commission des finances soit saisie de ce dossier du déficit 2010-2011, car elle est juge et partie. Pour sa part, il précise qu'il a demandé à Jacques Libert d'analyser les comptes de la FFSc en vue de préparer le mandat de l'équipe élue, pour identifier les dysfonctionnements ou plutôt les points à faire évoluer. Il ajoute que les problèmes conjoncturels peuvent exister à chaque saison. Ainsi des charges exceptionnelles existeront aussi en 2011-2012.

Daniel Fort : il est évident que la FFSc ne peut pas recommencer une autre année comme cela. Jusqu'à maintenant, on ne se posait pas forcément de questions par rapport à nos finances car il y avait beaucoup de trésorerie disponible. Le déficit de 2010-2011 invite à reconsidérer cette approche et à faire preuve d'une vigilance accrue, à tous les niveaux de la FFSc.

Séverine Gruchot (Directrice Administrative et Financière de la FFSc et représentante des salariés à l'AG) précise qu'elle a demandé à 3 reprises de vendre des placements, alors qu'il n'y avait plus de rentrées financières. En juillet 2011, le Bureau actuel pouvait tout à fait connaître ce résultat à venir.

Daniel Fort : le fait de déplacer de la trésorerie au début de l'été n'est pas nouveau pour la FFSc. Cela ne laissait en rien présager d'un tel déficit, en l'absence de toute visibilité sur les mouvements financiers à venir et de toute alerte sur ce qui avait déjà été traité.

Michel Monsimer (membre du Bureau Directeur) : si le déficit est important, il faut le relativiser par rapport aux flux financiers de la FFSc :

- par exemple, en prenant en comparaison un budget familial, pour un montant annuel de 24 k€, cela ne représente qu'un « trou d'air » de 4 k€
- lorsqu'il était Président national, il y avait eu un « trou d'air » également (dû au déficit de Promolettres). Il avait alors fallu réagir rapidement. La FFSc étant dans une phase d'expansion, l'activité avait permis de gérer ce problème sans difficulté.

- la situation actuelle est différente, car la FFSc n'est plus en expansion. Parallèlement, il faut faire face à l'augmentation des frais de fonctionnement liée à l'évolution du Scrabble. Par exemple, il faut avoir conscience qu'aucune autre activité comparable à celle de la FFSc n'est à ce point « gourmande » en encadrement.
- les événements le prouvent d'ailleurs, avec ce qui s'est passé cette semaine à Aix-les-Bains : les joueurs sont d'abord des clients et il faut le prendre en compte
- les fédérations sportives ne peuvent plus vivre seulement de l'apport financier des licences. Elles s'appuient sur du sponsoring et des activités commerciales. La FFSc est confrontée à ces réalités. Il faut également prendre en compte le fait que Promolettres ne gagne pas d'argent sur 4 ans.

Jacques Lachkar : non, on ne peut pas dire que Promolettres est « non rentable ». Il reprend les chiffres donnés par Jean-Pierre Gèreau et estime que, sur 4 ans, la société a dégagé environ 148 k€ de bénéfice. Par ailleurs, il pense qu'il est inutile de remonter si loin en arrière. Par exemple, le festival de la Côte Fleurie a enregistré un déficit de 5 k€, ce n'est pas normal. La commission des finances doit avant tout jouer son rôle de suivi et de vérification.

Daniel Fort : on peut se demander quel est l'intérêt d'avoir depuis plusieurs années autant d'argent placé. La FFSc n'ayant pas vocation à thésauriser, ne faut-il pas se poser la question de la bonne utilisation d'une trésorerie très largement excédentaire, bien au-delà des simples réserves de précaution ? Par ailleurs, le Président insiste sur le fait que ce déficit ne coûte rien aux licenciés et qu'il correspond pour partie à des investissements correspondant à des besoins réels de la FFSc (communication, promotion, scolaire, etc.). Il rappelle que la FFSc a fait d'importants efforts financiers pour se moderniser et se développer, depuis 3 ans, sans que les tarifs pour les licenciés et les clubs n'aient augmenté.

Jacques Lachkar : le problème n'est pas celui du volume des sommes placées, mais d'un budget prévisionnel qui n'a pas été respecté et d'un déficit qui n'a pas été prévu. Il faut changer ce mode de fonctionnement et proposer un budget équilibré. Il estime qu'il est possible de faire des économies dans le fonctionnement général.

Fin des échanges vers 20h15.

Avant de soumettre le rapport au vote, Daniel Fort demande aux membres de l'AG s'ils désirent voter à main levée ou à bulletin secret.

Il n'y a pas de demande de vote à bulletin secret dans la salle. Le vote se fait donc à main levée.

Certains participants sont partis, il y a donc moins de votants que pour le rapport précédent.

Résultats (validés par les membres du CNE) :

Contre : 50 voix

Pour : 18 voix

Abstentions : 38 voix

Le rapport financier n'est pas approuvé par l'Assemblée Générale.

Suite à la présentation et aux votes des rapports principaux de l'Assemblée Générale, un temps est consacré aux **questions diverses** des membres de l'Assemblée Générale.

Claude Boucard (Comité Franche-Comté, membre de la CRAO) : à propos de la retransmission des tournois sur Internet, elle demande que les messages soient filtrés. En effet, les

préposé(e)s aux commentaires des parties se font régulièrement « agresser » sur le Livre d'Or et, de ce fait, certain(e)s ne veulent plus occuper ce poste.

Daniel Fort : cette situation est malheureusement exacte et anormale. Il faudra que le nouveau Président s'empare de ce dossier.

Flavie Touchet (membre du Bureau Directeur et de la CRAO) tient à préciser qu'elle a été très affectée par les problèmes survenus pendant le début du festival d'Aix-les-Bains (rappel : une partie de la Coupe de la Fédération a été annulée, suite à de nombreuses défaillances techniques) et qu'elle a été choquée par l'attitude agressive et vindicative de certains joueurs.

Gérard Carry (Comité Dauphiné-Savoie, membre de la CRAO) confirme avoir été témoin des propos et comportements excessifs de certains participants.

Jacques Lachkar : des impondérables techniques peuvent arriver n'importe où et avec n'importe qui.

Daniel Fort : il y a un changement d'état d'esprit chez des joueurs qui sont devenus avant tout des consommateurs, cela risque de poser de plus en plus de problèmes.

Jean-Pascal Bouet (Comité Val de Loire, membre de la DNSJS) note la rapidité de distribution des feuilles de remboursement, suite à la partie annulée : à 12h, tout était réglé. Et pour ceux qui ont réclamé un « bon Promolettres », tout a été fait en une journée. Il estime que le consumérisme du scrabbleur est assez insupportable.

Estelle Wajntreter (Comité Val de Loire) souligne l'intérêt de l'assouplissement des règles d'arbitrage mais que les aménagements du règlement compliquent la tâche des arbitres. Que faire pour y remédier ?

Daniel Fort estime que la FFSc doit avant tout jouer son rôle au niveau de la Fédération Internationale de Scrabble Francophone et faire remonter les problèmes vécus à la Commission du Règlement International.

Fin des échanges à 20h35.

Daniel Fort annonce alors que le Comité National d'Éthique, en la personne de Laurent Odier, son Président, va annoncer les résultats de l'élection nationale du nouveau Bureau Directeur de la FFSc.

3^{ème} partie :

Lauren Odier prend la parole et retrace le déroulé et l'organisation de ces élections nationales au bout des 4 années de mandat de Daniel Fort et de son équipe.

Deux équipes se sont présentées aux suffrages des licenciés : celle de Daniel Fort et celle de Jacques Lachkar.

Les échéances ont été parfaitement respectées. Il y a eu un problème de routage dû à l'entreprise sous-traitante, avec laquelle la FFSc a pourtant l'habitude de travailler. Cette entreprise a reconnu l'erreur, s'est excusée et a réduit sa facture.

Le CNE a noté un relatif bon état d'esprit au long de la campagne et que ses consignes ont été respectées.

Le dépouillement s'est effectué le samedi 15 octobre 2011, avec le concours de 20 personnes, parmi lesquelles des membres des 2 listes et du CNE. Le résultat a été connu à 20h.

Voici les chiffres officiels :

- 15 046 inscrits
- 7 945 votants, soit 52,8 % (pourcentage un peu supérieur à 2007)
- Jacques Lachkar a obtenu 5 748 voix, soit 73,39 %
- Daniel Fort a obtenu 2 084 voix, soit 26,61 %

Jacques Lachkar est donc élu et sera le prochain Président de la FFSc.

Conformément aux statuts, une période de transition s'ouvre et Daniel Fort reste le Président en exercice jusqu'au Conseil d'Administration du 7 janvier 2012, date à laquelle le nouveau Président et son équipe entreront en fonction.

Le CNE demande que la passation des dossiers se fasse correctement.

Laurent Odier invite alors Jacques Lachkar à venir sur scène.

Jacques Lachkar prend la parole pour présenter ses remerciements aux électeurs et annoncer qu'il va naturellement tout faire pour appliquer son programme. Il remercie Daniel Fort et son équipe pour le temps consacré à la FFSc pendant 4 ans. Il estime qu'il n'y a ni « ennemis » ni « adversaires » : il pense que les éventuels points de désaccord peuvent être constructifs et déclare qu'avec son équipe il est prêt à travailler avec tout le monde. Le fonctionnement du siège de la FFSc sera à analyser et des réunions auront lieu avec les permanents. Avec son équipe, il va travailler sur un budget 2012 qui sera présenté au CA du 7 janvier prochain. Le Bureau Directeur élu souhaite faire évoluer les états d'esprit et les méthodes. Jacques Lachkar prend l'exemple des inscriptions aux festivals : elles se feront à la fois en ligne et par chèque, pour ne léser personne. Avec son équipe, il va faire appel à toutes les bonnes volontés et il espère avoir plein accès aux outils de la FFSc pendant la période de transition.

Jacques Lachkar appelle ensuite le nouveau Bureau à le rejoindre sur scène pour le présenter aux membres de l'AG. Il précise que, pour des raisons personnelles, Hugo Bauer et Daniel Guédon ne peuvent pas être là ce soir. Jacques Lachkar indique notamment que Jean-Pierre Malfois et Michèle Cohard seront Vice-Présidents de la FFSc, Sylvie Guillemard sera Trésorière, Lydie Lauret – entourée de Julien Delaire, Mélodie Felez et Hugo Bauer – sera responsable du secteur Jeunes et Scolaires, Daniel Guédon gèrera le dossier de la promotion et Marie-Odile Panau s'occupera du juridique et des relations avec les permanents. D'ici le Conseil d'Administration du 7 janvier 2012, des attributions et fonctions viendront compléter cet organigramme.

Suite à cette présentation, Estelle Wajntreter demande quel sera le rôle de Franck Maniquant. Jacques Lachkar précise qu'il sera notamment le correspondant permanent pour les DOM-TOM et qu'il s'occupera des actions de terrain pour développer la présence et la reconnaissance du Scrabble.

L'ordre du jour et toutes les questions ayant été traitées, Daniel Fort clôture cette Assemblée Générale 2011, vers 21h15, remercie les participants et les convie au pot de l'amitié.